

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Soutien pédagogique

Engagement vers sa réussite

CRÉATION D'UNE PRODUCTION

EVR-5004-1

Janvier 2021

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération.....	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve.....	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé.....	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise	6
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation (MEQ) sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et mieux-être • Environnement et consommation • Monde du travail • Citoyenneté Domaine d'apprentissage • Développement personnel Classe de situations • Réalisation d'une production	Programme d'études • Engagement vers sa réussite Cours • Création d'une production
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence à traiter des situations de vie relatives à la réalisation d'une production	Catégories de savoirs • Conditions de réalisation • Conditions de réussite • Ressources • Collecte et analyse de données • Communication des résultats
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1. Organisation méthodique d'une production 2. Traitement juste de l'information 3. Diffusion appropriée de la production	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1. Organisation méthodique d'une production

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Planifier une production en tenant compte des conditions de réalisation, des conditions de réussite et des ressources disponibles.

2. Traitement juste de l'information

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Recueillir des données, les traiter et les utiliser dans une production.

3. Diffusion appropriée de la production

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Préparer et présenter une communication orale.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Dans ce cours, la pondération de la compétence est de 100 %.

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser :

- au moins un savoir dans chaque catégorie de savoirs;
- au moins la moitié des savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Conditions de réalisation	• Étapes d'une production • Acquis personnels • Caractéristiques personnelles
Conditions de réussite	• Facteurs de réussite • Principes d'organisation
Ressources	• Humaines • Matérielles • Financières
Collecte et analyse de données	• Sources crédibles • Critères de sélection • Outils de consignation • Étude des données retenues • Structuration de la production
Communication des résultats	• Présentation de la production • Matériel de présentation • Règles de la communication verbale • Langage non verbal

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve peut se dérouler en une ou deux parties, lesquelles ont lieu aux moments jugés opportuns par l'enseignante ou l'enseignant.

La durée de l'épreuve est déterminée par l'enseignante ou l'enseignant selon la forme utilisée. L'ensemble des séances consacrées à l'évaluation pour ce cours ne peut excéder 120 minutes. La durée de l'épreuve, ou d'une partie de l'épreuve, doit être précisée à l'adulte à l'avance.

La composition de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les trois critères d'évaluation.

L'épreuve, ou une partie de l'épreuve, peut prendre la forme :

- d'une entrevue;
- d'un questionnaire;
- d'un exposé oral;
- d'une présentation d'une production personnelle, notamment d'une recherche, d'un journal de bord ou d'un portfolio.

Dans ce cours, le critère d'évaluation 3 doit être évalué à l'oral.

Dans tous les cas, l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement au terme du cours.

L'enseignante ou l'enseignant doit reconnaître comme authentiques la ou les productions de l'adulte.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte* (un cahier pour chaque partie de l'épreuve, le cas échéant)

Le matériel autorisé

Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant d'autoriser le matériel jugé pertinent pour la réalisation de l'épreuve.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence à traiter des situations de vie relatives à la réalisation d'une production, la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve peut être reprise en tout ou en partie.

3. *Ibid.*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Soutien pédagogique
Engagement vers sa réussite

Cours
Création d'une production
EVR-5004-1

Compétence à traiter des situations de vie relatives à la réalisation d'une production

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1. Organisation méthodique d'une production	L'adulte planifie, de façon rigoureuse, précise et détaillée, la réalisation d'une production. 40	L'adulte planifie, de façon juste et assez complète, la réalisation d'une production. 32	L'adulte planifie, de façon juste bien que sommaire, la réalisation d'une production. 24	L'adulte planifie avec difficulté la réalisation d'une production. 16	L'adulte planifie avec une grande difficulté la réalisation d'une production. 8	___/40
2. Traitement juste de l'information	L'adulte recueille et traite des données de façon rigoureuse, et les utilise pertinemment dans une production. 40	L'adulte recueille et traite des données de façon juste et assez exhaustive, et les utilise correctement dans une production. 32	L'adulte recueille et traite des données de façon juste bien que sommaire, et les utilise correctement dans une production. 24	L'adulte recueille, traite et utilise des données avec difficulté. 16	L'adulte recueille, traite et utilise des données avec une grande difficulté. 8	___/40
3. Diffusion appropriée de la production	L'adulte prépare de façon rigoureuse sa présentation orale. Il respecte l'ensemble des règles de la communication orale. 20	L'adulte prépare de façon assez précise sa présentation orale. Il respecte la plupart des règles de la communication orale. 16	L'adulte prépare de façon sommaire sa présentation orale. Il respecte l'essentiel des règles de la communication orale. 12	L'adulte prépare et présente une communication orale avec difficulté. 8	L'adulte prépare et présente une communication orale avec une grande difficulté. 4	___/20
Résultat final :						___/100

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

